

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rechercheront ensemble comment l'emploi du bois de travail peut être maintenu et développé. Il faut féliciter les initiateurs de ce mouvement, auxquels nous souhaitons de rencontrer l'appui nécessaire et la compréhension voulue. H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Examens de diplôme. A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux sept étudiants dont les noms suivent :

MM. *Hermann Willi*, de Bâle;
Krebs Fritz, de Rüeggisberg (canton de Berne);
Mühle Paul, de Wyssachen (canton de Berne);
Perrig Elie-François, de Brigue (canton du Valais);
Rungger Jean, de Versam (canton des Grisons);
Vogt Hermann, de Oberdiessbach (canton de Berne);
Wattinger Fritz, de Hüttwilen (canton de Thurgovie).

Tous les candidats qui se sont présentés aux épreuves ont réussi à décrocher le diplôme.

Premier examen préparatoire de diplôme. Ont subi, au même moment, cette première série d'épreuves : cinq candidats. Un seul a réussi, tandis qu'un autre échoue pour la deuxième fois et est ainsi exclu, automatiquement, des épreuves suivantes.

Second examen préparatoire de diplôme. Nombre des candidats : 4; ont réussi : 3.

On a reproché, de divers côté, autrefois, aux professeurs des branches propédeutiques, de ne pas faire preuve de la sévérité voulue et de permettre ainsi à des candidats non qualifiés de parvenir jusqu'aux épreuves finales du diplôme. Il se peut que parfois tel jugement ait été justifié. Aujourd'hui, au vu des derniers résultats des examens préparatoires, on concèdera que tel jugement n'est plus de mise. H. B.

Cantons.

Neuchâtel. *Du rapport de gestion de l'inspecteur forestier cantonal sur l'exercice 1930*, nous extrayons les quelques données suivantes :

La commission forestière cantonale — le canton de Neuchâtel est le seul possédant un tel organe — s'est réunie en juin et a visité la forêt cantonale du *Chanet*. Elle entendit la présentation d'une notice historique sur son origine, le traitement appliqué depuis quelques décades et les résultats obtenus. Au cours de la séance administrative qui suivit, la commission examina à nouveau la question

du groupement des propriétaires de forêt en vue de la défense de leurs intérêts.

Il a été *exploité* dans les forêts publiques (14.249 ha), en moyenne, 6,08 m³ par ha. Ce chiffre dépasse celui de la possibilité de 1,28 m³ par ha. Les surexploitations (18.280 m³) sont dues à de nombreux chablis et bois dépérissants dans les futaies — où les vieux bois sont souvent atteints par le gui et les insectes — ainsi qu'à des raisons culturales.

Signalons, comme un fait à imiter ailleurs, que dans les forêts communales on a récolté 67 kg de graines, utilisées dans la pépinière centrale du Val-de-Travers, afin d'obtenir des plants de provenance exactement connue. Pareil fait tend heureusement à se généraliser dans la plupart de nos cantons.

Au chapitre de la *protection des forêts* (dans le dit rapport, on a cru devoir employer le terme peu usuel de « conservation »), sont énumérées plusieurs observations intéressantes.

Celle-ci d'abord : que les pluies persistantes de l'été 1930 ont entravé gravement la réussite des semis naturels extraordinairement abondants du printemps. Le champignon des cotylédons en a détruit une forte proportion, par places même tous les brins de hêtre.

C'est ensuite une aggravation de l'invasion du chermès du sapin, signalée en 1929. Nombreux ont été les arbres attaqués par ce pou. Un essai de lutte a été tenté, dans la forêt domaniale de *Dame d'Othenette*, par l'injection des fûts atteints jusqu'à 7—8 m de hauteur, avec une solution de carbolinéum Avenarius, puis par l'abatage de perches dont l'écorce fut incinérée.

D'assez nombreux foyers de bostryches furent signalés dans plusieurs régions, conséquence sans doute des années sèches et chaudes précédentes et aussi « dans une certaine mesure d'une lutte quelque peu relâchée par suite de manque de main-d'œuvre ».

Le rapport mentionne que l'abondante production de graines, en 1929, a attiré en forêt grande quantité de *campagnols* lesquels, en automne, ont écorcé de jeunes plants et mutilé leurs racines. On ne dit pas de quelle espèce il s'agissait, du campagnol roux ou de celui des champs. Quant au chevreuil, il s'est signalé en endommageant des plants exotiques.

Nombreux ont été les dégâts causés par le vent. Les ouragans de novembre ont cassé et déraciné des milliers d'arbres dont le volume est évalué à environ 10.000 m³.

Sous « Divers », le rapport mentionne l'acquisition par l'Etat de Neuchâtel du *Bois des Lattes* (18,2 ha), haut marais partiellement boisé où dorénavant toute exploitation sera supprimée. Cette intéressante réserve, que le « Journal » a signalée déjà, nous donne l'occasion de féliciter à nouveau l'Etat de Neuchâtel de l'intérêt qu'il sait témoigner à l'œuvre de la protection de la Nature. La somme versée à cet effet par l'Etat (5000 fr.) a été prélevée dans le « Fonds cantonal des excé-

dents forestiers ». Ce dernier, de 251.166 fr. au commencement de 1930, s'élevait à la fin de l'exercice à 291.026 fr. A cette somme viendront s'ajouter, suivant décision du Conseil d'Etat du 3 mars 1931, 130.000 francs à prélever sur les recettes forestières de 1930.

Le rapport examine aussi les perspectives pour 1931 quant au commerce des bois; à l'en croire, elles sont très mauvaises. Fasse Allah que ce sombre pronostic ne se réalise que dans une faible mesure! H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de la Station fédérale de recherches forestières. Vol. XVI, fascicule 2, publié sous la direction de M. H. Badoux, professeur à Zurich. Un fascicule grand in-8° de 332 pages, orné de nombreuses illustrations photographiques. Commissionnaire : Beer & C°, libraire, à Zurich, 1931. Prix, broché : 14 fr. *Répertoire* : 1° *Einfluss der Herkunft des Samens auf die Eigenschaften forstlicher Holzgewächse*. 3. Mitteilung. Die Föhre, von Hans Burger. 2° *Geschichtliches von den Eichen in der Schweiz*, von Karl Alfons Meyer, Kanzleivorstand der schweizerischen forstlichen Versuchsanstalt. 3° *Untersuchungen über Zuwachs, Massen- und Geldertrag reiner und gemischter Bestände*, von Dr. Phil. Flury. 4° *Rapport annuel de gestion sur l'exercice 1929*, par H. Badoux, professeur.

Inlassablement, notre Station fédérale de recherches travaille et produit. Le praticien relève avec reconnaissance que, loin de s'égarer dans les abstractions purement théoriques, la station de recherches concentre de plus en plus ses efforts sur des réalités, sans se départir d'ailleurs de la stricte méthode scientifique d'investigation.

L'étude de M. H. Burger, sur *les races de la daille en Suisse et la provenance de ses graines*, est particulièrement suggestive. Sous la direction de M. le professeur Engler, la Station a installé, pendant les années 1908, 1909 et 1911, un grand nombre de champs d'essais contenant des pins sylvestres d'origine diverse, soit des pins de Suède, de Russie, de la Prusse orientale, de Belgique, du sud de l'Allemagne, du nord de la Suisse, du Valais, des Grisons, du midi de la France. Ces plantations ont acquis maintenant un développement suffisant pour que les particularités, qualités et défauts des diverses races apparaissent nettement.

L'auteur a classé les observations comme suit : a) Maladie de la défoliation; b) Dégâts par les agents atmosphériques; c) L'accroissement; d) Forme des fûts; e) Feuillage et coloration.

Les pins de diverse provenance accusent nettement leur caractère bien prononcé. Ainsi ceux du nord et ceux du midi ne souffrent pas, pour ainsi dire, de la maladie de la défoliation, qui est spéciale aux pins des Alpes suisses. Quant aux dégâts par la neige, ils sont particulièrement violents chez les pins du midi et des régions basses de l'Europe centrale, dont l'accroissement est rapide et la cime touffue.

L'expérience a largement prouvé que l'accroissement des pins du nord est plus lent que celui des races des régions moyennes et méridio-